



Conseil Municipal de la Commune de Gigondas

questions à l'ordre du jour du 21 janvier 2021 – 18h

Délibérations mises au vote :

QUESTION N° 1 : Dépenses d'Investissement – Autorisation ouverture de crédit 25% des crédits d'investissement

Afin de pouvoir fonctionner en attendant le vote du budget 2021, il est nécessaire d'ouvrir les crédits d'investissements à hauteur de 25% des crédits ouverts en 2020.

QUESTION N°2 : Modification des tarifs Cimetière

Suite aux travaux de reprise des concessions non renouvelées ou abandonnées, une mise à jour des tarifs est proposée :

- Concession 30 ans 2m² : 350€
- Concession 30 ans 4m² : 500€
- Renouvellement 2m² : 300€
- Renouvellement 4m² : 450€
- Colombarium : 500€ (tarif inchangé)
- Renouvellement Colombarium : 350€
- Vente monument 2m² : 800€
- Vente monument 4m² : 1000€

Sur les concessions reprises, une seule possède un monument.

QUESTION N°3 : Solde subvention 2019 Foyer rural Beaumes de Venise

La subvention versée au Foyer rural de Beaumes de Venise est fonction du nombre d'enfants Gigondassiens bénéficiant de ce service. Le solde est versé après réception de l'état liquidatif pour l'année civile. Celui de 2019 a été transmis uniquement le 1^{er} Juillet 2020, une délibération est donc nécessaire pour versement de ce solde en 2021.

QUESTION N°4 : Modification Délibération D2020-05 du 30 Janvier 2020 et Délibération D2020_52 du 15 Octobre 2020

Suite modification de numérotation de la parcelle E1188 d'une contenance de 294m² en E1214, les délibérations prises doivent être validées afin de concrétiser la vente de cette dite parcelle.

Délibérations proposées au vote au prochain Conseil Municipal

- Renouvellement adhésion à l'Association « Vignobles et Découverte Autour des Dentelles de Montmirail »
- Renouvellement Convention de service au service d'Instruction de la COVE
- Exonération des loyers du café A l'ombre des Dentelles, de Mme Catarina Raby et de l'occupation du Domaine Public pour 2021.

Questions diverses :

- **Containers enterrés :**

possibilité de bénéficier d'une nouvelle subvention de 50% sur 2 containers (prix unitaire : 5.000€). Le projet de Gigondas porte sur 4 containers soit un montant total de 20.000€, le montant de la subvention serait de 5.000€ et le reste à charge pour la Commune 15.000€.

- **Demande modification PLU :**

3 demandes ont été faites : Mme Aurélie Meffre, Mr Naguib Boudjellal, Mr José Canadas.

- **Fonds de Concours de la COVE pour le patrimoine Communal : 32.000€ par commune.**

- **Dotation service voirie : 27.000€ pour 2 ans, un arrêt de cette dotation sera certainement à prévoir d'ici 2 ans : décision COVE.**

- **Déchèterie :** document à remplir disponible en Mairie pour inscription. Nouveau système de barrière avec scan plaque d'immatriculation.

- **Bacs à végétaux :** possibilité mise à disposition à la Commune d'un bac à végétaux si stockage dans un endroit clos. Subvention possible de 50% pour l'achat d'un broyeur à végétaux.

- **Taxe GEMAPI en 2021 :** 8,50€/habitant. Taxe correspondant à la Gestion des Milieux Aquatiques et à la Prévention des Inondations. Visible sur Taxes foncières, taxes d'habitation et CFE.

Fin de la séance à 20h45